



## Association du patrimoine de Potton

### Lettre de la présidente



Le 19 décembre 2024

Chers membres et amis,

Une autre année vient de se terminer. Cette dernière nous aura apporté de bonnes nouvelles concernant le pont couvert de la Frontière. Nous sommes très heureux d'avoir réussi à faire valoir la nécessité, pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec, de le classer comme monument historique.

Vous vous demandez sans doute ce qui va se passer maintenant. Quand les travaux de sauvegarde du pont vont-ils commencer?

Nous nous posons les mêmes questions. Comme vous le savez, la Municipalité du Canton de Potton continue de clamer sa non-responsabilité face au pont, disant qu'elle n'est pas propriétaire de celui-ci alors que le ministère de la Culture et des Communications est d'avis qu'elle l'est. La Municipalité entend régler ce différend devant les tribunaux, si nécessaire. Ce n'est qu'une des difficultés qui se présentent dans ce dossier. Il y a aussi le fait que le pont repose sur deux terrains privés; les propriétaires de ces terrains accorderont-ils l'accès au pont pour les travaux à venir?

À ce stade-ci, nous ignorons quelles actions nous pouvons entreprendre comme association pour faire avancer les choses. Le Conseil d'administration prévoit une rencontre début janvier 2025 avec Hans Walser, initiateur de la demande de classement du pont, Michael Grayson, ingénieur ayant rédigé une analyse de l'intérêt architectural et de l'état du pont en vue de sa sauvegarde, et un représentant du ministère de la Culture et des Communications. Cette rencontre aura pour but de déterminer les stratégies possibles et les moyens à mettre en place pour faire en sorte que les travaux indispensables à la sauvegarde du pont soient effectués sans tarder, afin d'éviter qu'il ne s'effondre avant d'avoir pu être restauré. Nous entendons vous informer au fur et à mesure des développements au dossier.

Par ailleurs, vous savez aussi que le départ de Thierry Roger a laissé vacants les postes de secrétaire et de trésorier au sein du C.A. Comme d'habitude, nous n'avons obtenu aucune réponse à nos demandes de candidatures. C'est donc moi qui assume l'intérim au poste de secrétaire et Virgil Tremblay, celui au poste de trésorier.

Nous demeurons donc seulement quatre administrateurs au C.A. Vous comprendrez que nous ne pouvons offrir les mêmes services qu'un C.A. de neuf personnes, comme c'était le cas auparavant. Malgré tout, nous continuons de faire un bon travail et j'en suis extrêmement reconnaissante à mes trois collègues.

L'année 2025 soulignera les 35 ans de l'APP! Quel chemin parcouru! Nous prévoyons célébrer cet anniversaire, dont vous connaîtrez les détails dans les mois à venir.

Nous poursuivons nos travaux sur le Balado 2, pour un lancement à l'été 2025. Nous voulons également nous rapprocher des autres sociétés d'histoire de la MRC de Memphrémagog, afin de nous apporter un soutien mutuel et de partager certains projets.

En 2025, nous devons toutefois augmenter la cotisation des membres afin de pouvoir répondre aux besoins administratifs de l'Association : renouvellement d'adhésion aux fédérations d'histoire francophone et anglophone, frais de serveur pour notre site Web et la bibliothèque numérique, assurances, etc. La cotisation annuelle sera donc portée à \$30, en janvier 2025.

Et voilà pour les nouvelles. Je vous laisse en vous souhaitant de joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An en compagnie de vos êtres chers.

Lorraine Rouillard, présidente

*Lorraine Rouillard*